ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 23 NOVEMBRE 1958

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE — 7e CIRCONSCRIPTION

Electrices, Electeurs,

Les Elections Législatives vont se dérouler à un moment où, aux inquiétudes du lendemain, s'ajoutent les soucis quotidiens des familles des travailleurs.

L'adoption de la nouvelle Constitution n'a rien changé, et ne pouvait rien régler, car les hommes qui ont conduit la France au bord de l'abîme sont toujours à la direction du pays.

Les amis de Monsieur GLOAGUEN, Indépendant, ex-R. P. F., de Monsieur TRELLU, M. R. P., sont au Gouvernement aux cotés de Guy MOLLET, Secrétaire Général de la S. F. I. O. Ce sont eux qui portent la responsabilité d'une politique antisociale et ont enfoncé le pays dans la guerre. Et, ce n'est pas sur eux qu'il faut compter pour obtenir un changement.

LE CHOMAGE MENACE, LA MÉVENTE S'ACCROIT

Le coût de la vie augmente, alors que la crise économique menace : licenciements et réductions d'horaires atteignent déjà le bâtiment; le chômage s'installe ; grave augmentation des demandes d'emplois non satisfaites à Douarnenez en particulier, et pas de Caisse de Chômage !

Inquiétudes dans nos villes, mais aussi dans nos campagnes oú l'on enregistre la chute accélérée des cours à la production.

Le petit commerce et l'artisanat, grevés d'impôts, périclitent.

La pêche traverse une crise grave : mévente du thon, baisse catastrophique des cours.

Tout cela est la conséquence de la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs, et aussi parce que, chaque année, des centaines de milliards qui pourraient être destinés aux investissements et donner du travail : constructions, écoles, routes, électrification, sont engloutis dans la guerre d'Algérie oú les colons et les magnats du pétrole veulent perpétuer leur domination, tandis que de nombreux jeunes y laissent leur vie.

Quel triste régime celui qui offre le spectacle du poisson rejeté à la mer, des légumes entassés sur les routes ou pourrissant dans les champs, quand tant de vieux ou de familles modestes ne peuvent manger à leur faim.

La crise économique, le chômage, la misère, c'est l'image du régime capitaliste où vivent dans l'opulence ceux qui tirent profit du travail des autres.

Seul le régime socialiste mettra fin à cette incohérence.

Mais, en attendant, c'est par la lutte que les travailleurs peuvent arracher des améliorations.

LES COMMUNISTES RÉALISATEURS

Il est utile de rappeler que les élus communistes, s'appuyant sur la lutte des travailleurs, ont fait voter d'importantes lois sociales :

— En 1936, sous le Front Populaire : semaine de 40 heures, congés payés, office du blé...

— En 1946 *(avec des ministres communistes au gouvernement)* : sécurité sociale, extension des allocations familiales, retraite des vieux, statut du métayage et du fermage, statut des fonctionnaires, etc.

— Après le 2 Janvier 1956 : allocations vieillesse, trois semaines de congés payés.

PROGRAMME DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES TRAVAILLEURS

Nous appuyant sur la volonté exprimée par les organisations laborieuses, nous pensons qu'il est possible de réaliser le programme suivant :

Pour les ouvriers : relèvement du niveau de vie des masses laborieuses par l'augmentation immédiate des salaires, retraites, pensions, allocations et retraites-vieillesse, prestations familiales. Remboursement effectif à 80 % des frais médicaux et pharmaceutiques, création d'une véritable assurance-chômage, y compris dans les plus petites localités.

Cultivateurs : respect des avantages acquis par la loi et que le gouvernement actuel vient de remettre en cause : indexation des prix, fixation du prix du blé et du prix du fermage en particulier.

La mise en application au 1er Janvier 1959 du "Marché Commun" que nous avons à peu près seuls combattu, risque d'inonder notre pays de produits étrangers (pommes de terre, beurre, conserves, viande), au détriment de nos producteurs de primeurs.

Il faut développer le marché intérieur, augmenter le pouvoir d'achat des travailleurs, rechercher des débouchés extérieurs hors de la petite Europe, organiser et régulariser des marchés avec l'accord des producteurs, consentir des prix de transport différentiels pour les primeurs et obtenir l'intervention automatique et régulière des caisses dites de compensation et du fonds de garantie mutuel avec financement de l'Etat, aide à l'achat de matériel agricole, aide à la coopération et assouplissement de prêts au crédit agricole, en matière de caution et de durée de contrat.

Salariés, Fonctionnaires, Retraités : suppression des zones de salaires, relèvement des traitements et pensions.

Marins-Pêcheurs : recherche de débouchés (poisson frais et conserves) vers les grandes villes françaises et vers l'étranger, lutte contre l'importation massive de poisson frais ou congelé de l'étranger.

Achèvement rapide du port de Douarnenez, curage du port d'Audierne, réfection des petits ports, ce qui permettra le développement économique de notre région.

Le maintien à 55 ans de la retraite pour les marins du Commerce et de la Pêche.

Logements : aide accrue à l'habitat rural et urbain. Remise d'une partie de leurs dettes aux travailleurs qui, ayant construit avec l'aide du Crédit Foncier, seront touchés par le chômage ou la maladie.

Ecoles : Réforme démocratique et laïque de l'enseignement, crédits nécessaires à l'enseignement public : entretien et construction des bâtiments scolaires projetés, en particulier, construction rapide d'un établissement secondaire avec internat pour garçons et filles à Douarnenez, création d'internat de cours complémentaire à Audierne, développement de l'internat du Cours Complémentaire de Briec, création de centres d'apprentissage dans les localités importantes, développement de l'enseignement technique et son extension aux techniques maritimes, développement de l'enseignement agricole, respect de la laïcité, de l'école et de l'Etat.

Aide sociale : création de maisons d'accueil pour nos vieux ;

— Extension du bénéfice de l'assurance longue-maladie aux petits et moyens paysans ;

— Une plus grande facilité pour l'admission au bénéfice des diverses lois d'aide sociale.

Equipement : aménagement de terrains de sport ; importants travaux d'adduction d'eau afin d'étendre la distribution à tous nos villages ; électrification des campagnes ; aide à l'artisanat, au petit commerce et à la petite entreprise menacés par les Monopoles ; simplification de la fiscalité, et notamment, suppression de la patente ;

— Mise en valeur de nos beaux sites touristiques ;

— Extension des services publics d'autobus pour desservir tous nos bourgs et hameaux.

COMMENT RÉALISER UN TEL PROGRAMME

Pour trouver les centaines de milliards nécessaires à la réalisation de ce programme, il faut :

— La paix en Algérie par la négociation et l'établissement, avec ce pays comme avec toutes les autres Colonies, de rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits dans l'intérêt de tous;

— Une politique extérieure d'indépendance française, fondée sur la coopération pacifique avec tous les peuples, l'arrêt définitif des coûteuses et dangereuses expériences atomiques, l'arrêt de la course aux armements ;

— Une réduction massive des dépenses militaires et la réduction du temps du service militaire;

— La réforme démocratique de l'impôt, en faisant payer le grand capital et les profiteurs de guerre.

ÉLECTRICES ET ÉLECTEURS,

L'anticommunisme forcené de ces dernières années n'a fait que du mal à notre pays.

Pour dresser un barrage efficace à l'avance des forces réactionnaires, pour réduire les effets d'un pouvoir dictatorial, pour défendre pied à pied les intérêts des petits contre les gros, pour assurer les bases du regroupement indispensable de tous les républicains, il est nécessaire de voter en masse pour assurer la présence d'un groupe communiste important à l'Assemblée Nationale.

Les élus communistes formeront un groupe solide, uni, fort de l'autorité que lui donneront des millions d'électeurs,



Originaire de Pouldavid-Douarnenez, jeune instituteur à Audierne adhère au Parti Communiste en 1932. Avant guerre, Secrétaire des Sections Communistes d'Audierne, puis de Douarnenez. Résistant dès 1940. Arrêté dans sa classe à Poullan, le 11 Mars 1941, et dirigé sur le camp de concentration d'Aincourt. Organisateur de la Résistance dans la région nord-est des Côtes-du-Nord.
Commandant de bataillon F. F. I.
Membre du Comité Départemental de Libération Nationale des C.-du-N.
Conseiller municipal de Douarnenez depuis 1953.

Voter communiste, c'est voter utile.

Voter communiste, c'est voter pour un véritable changement.

Pour l'avenir de la République et de la France,

VOTEZ ET FAITES VOTER

Pierre MOALIC

Instituteur - Combattant Volontaire de la Résistance
Conseiller Municipal de Douarnenez

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

SUPPLÉANT ÉVENTUEL :

Francis POSTIC

Maire d'Audierne

VU, LE CANDIDAT.

Douarnenez - Imp. JUGANT